



NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décisions prises par le Maire par voie de délégation du conseil municipal pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023

Par délibération n° 2020/995 du 26 mai 2020, le conseil municipal m'a autorisée à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L. 122-20 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

En application des dispositions de l'article L. 122-21 (alinéa 3) dudit code, je rends compte au conseil municipal des décisions que j'ai été amenée à prendre par délégation durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 inclus.

- I - DECISIONS DE FIXER LES TARIFS DES DROITS DE VOIRIE, DE STATIONNEMENT, DE DEPOT TEMPORAIRE SUR LES VOIES ET AUTRES LIEUX PUBLICS, ET, D'UNE MANIERE GENERALE, DES DROITS PREVUS AU PROFIT DE LA COMMUNE QUI N'ONT PAS UN CARACTERE FISCAL
(Article L. 122-20 – 2°)
- Arrêté n° 2023/239-DE du 27 février 2023 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales pour l'année 2023.
 - Arrêté n° 2023/248-DE du 2 mars 2023 fixant les tarifs des occupations temporaires du domaine public communal, du stationnement et des locations.
- II - DECISIONS RELATIVES A LA PREPARATION, LA PASSATION, L'EXECUTION ET LE REGLEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES QUI PEUVENT ETRE REGLEMENTAIREMENT PASSES DE GRE A GRE
(Article L. 122-20 – 4°)
- Avenant n° 982182022E0111 du 8 janvier 2023 relatif à la maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue Auguste BENEBIG, pour un montant de 333 900 francs CFP.
 - Marché n° 982182022S051 du 16 janvier 2023 relatif à une prestation d'administrateur systèmes pour un montant de 12 677 600 francs CFP.
 - Marché n° 982182022S050 du 18 janvier 2023 relatif à l'entretien des work out de la ville de Nouméa pour un montant de 5 141 207 francs CFP.
 - Avenant n° 982182020E0451 du 22 février 2023 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement du secteur Blériot pour un montant de 396 400 francs CFP.

III - DECISIONS DE CONCLURE ET DE REVISER LE LOUAGE DE CHOSES
POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS DOUZE ANS
(Article L. 122-20 -5°)

- Convention n° 2023/73-DE du 19 janvier 2023 autorisant la mise à disposition au profit de la société FCT2 d'un bâtiment de l'ancienne polyclinique de l'anse-vata dénommé MOB 05, d'une superficie de 186 m², situé 180, route de l'Anse-Vata, pour une durée de dix ans à compter de la signature de l'acte, moyennant un loyer mensuel de 450 000 francs CFP, pour l'exploitation d'un glacier-restaurant.
- Convention n° 2023/91-DE du 1^{er} février 2023 autorisant la mise à disposition au profit du centre communal d'action sociale de la ville de Nouméa (CCAS) d'une partie des locaux de l'annexe mairie 1 située 20, rue du général Galliéni – centre-ville, d'une superficie d'environ 498,56 m², pour une durée allant du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023 renouvelable par tacite reconduction, moyennant une redevance mensuelle de 1 027 034 francs CFP, pour l'utilisation exclusivement comme bureaux.
- Bail n° 2023/95-DE du 1^{er} février 2023 autorisant la location au directeur des finances publiques en Nouvelle-Calédonie d'un ensemble de locaux situé au rez-de-chaussée de l'immeuble «Hôtel de Ville», d'une superficie de 340 m², pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2023, moyennant un loyer annuel de 6 000 000 de francs CFP, pour l'utilisation exclusivement comme bureaux.
- Convention n° 2023/180 du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Mathilde TORMENTO, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Paul Boyer, située 10, rue Bougainville - Faubourg Blanchot, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/181-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Monsieur Jérémie LE ROUX, instituteur, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Paul Boyer, située 10, rue Bougainville - Faubourg Blanchot, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/182-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Laurence LABIAU, institutrice, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Marie Havet, située 231, rue Arnold Daly – Magenta, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/183-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Audrey MAZERON, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Marie Havet, située 231, rue Arnold Daly – Magenta, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.

- Convention n° 2023/184-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Myriam JOSEPH, institutrice, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Jacques Trouillot, située 15, rue Noellat – Rivière Salée, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 94 500 francs CFP pour 3 heures/semaine.
- Convention n° 2023/185-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Valérie KARNO, institutrice, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Jacques Trouillot, située 15, rue Noellat – Rivière Salée, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 94 500 francs CFP pour 3 heures/semaine.
- Convention n° 2023/186-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association «Pasport», pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), de locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
- Convention n° 2023/187-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association «Les Villages de Magenta», pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), de locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
- Convention n° 2023/188-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association «Mélodia» pendant l'année 2023, d'une salle de classe de l'école primaire publique Antoinette Charbonneaux, située 1, rue André Rolly – Magenta, pour la mise en place d'activités pédagogiques.
- Convention n° 2023/189-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association nouméenne de gymnastique volontaire pendant l'année 2023, de salles de classe de l'école primaire publique Eloi Franc, située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, le lundi, de 17h30 à 18h30 (salle de motricité) et le vendredi, de 17h30 à 18h30 (salles 9 et 10), pour l'activité de l'association.
- Convention n° 2023/190-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Stéphane MASQUILIER, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Fernande Leriche, située 13, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 94 500 francs CFP pour 3 heures/semaine.
- Convention n° 2023/191-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Nathalie CATTEAU, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Fernande Leriche, située 13, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 94 500 francs CFP pour 3 heures/semaine.

- Convention n° 2023/192-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Sophie BEAUMONT, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Candide Koch, située 33, rue Taragnat – Vallée des Colons, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/193-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Anne GRAUER, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Fernande Leriche, située 13, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/194-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de la fédération des œuvres laïques (FOL), pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), de locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
- Convention n° 2023/195-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association «Sport Eveil Attitude», pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), de locaux de l'école primaire publique Ernest Risbec, située 19, rue du Commandant Rivière - Trianon, pour l'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement.
- Convention n° 2023/196-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Mitsuko IMBACH, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février 2023 au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Candide Koch, située 33, rue Taragnat – Vallée des Colons, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/197-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Laura PERRIN, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février 2023 au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Candide Koch, située 33, rue Taragnat – Vallée des Colons, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/198-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association SYODOKAN CLUB pendant l'année 2023, de salles de classe et des sanitaires de l'école primaire publique Eloi Franc située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, le lundi, de 18h30 à 20h00 (salle de motricité), le mercredi, de 16h30 à 19h30 (salle de motricité) et le vendredi, de 18h30 à 20h00 (salle 10), pour l'activité de l'association.
- Convention n° 2023/199-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association TAEKWONDO CLUB CALEDONIEN pendant l'année 2023, de salles de classe et des sanitaires de l'école primaire publique Eloi Franc située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, le mardi, de 17h30 à 19h30 (salles 9 et 10) et le jeudi, de 17h00 à 19h00 (salle de motricité).

- Convention n° 2023/200-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association sportive de Magenta pendant l'année 2023, de la salle de motricité et des sanitaires de l'école primaire publique Eloi Franc située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, les mardi et vendredi, de 17h00 à 20h30.
- Convention n° 2023/201-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association SHIN GU DOJO pendant l'année 2023, de la salle de motricité et des sanitaires de l'école primaire publique Eloi Franc située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, le samedi, de 7h00 à 9h30.
- Convention n° 2023/202-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association SAKURA DOJO pendant l'année 2023, de la salle n° 10 et des sanitaires de l'école primaire publique Eloi Franc située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, le lundi, de 17h30 à 20h30 et le jeudi, de 17h30 à 19h00.
- Convention n° 2023/203-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association DOJO D'AIKIDO DE NOUMEA pendant l'année 2023, de la salle de motricité et des sanitaires de l'école primaire publique Eloi FRANC située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, le mercredi, de 13h00 à 14h30, le jeudi, de 19h00 à 20h30 et le samedi, de 9h30 à 12h00.
- Avenant 1 n° 2023/249-DE du 2 mars 2023 au bail dérogatoire n° 2021/832 du 1^{er} septembre 2021 conclu avec la société ART FACTORY pour la location d'un ensemble immobilier nommé «Immeuble Cheval» situé 3-5, rue Jean Jaurès, pour une durée de deux ans à compter du 24 août 2021 non renouvelable, moyennant un loyer mensuel, hors taxe et hors charges, de 250 000 francs CFP, pour l'exploitation d'une activité de développement, de programmation, d'organisation d'évènements, de gestion et l'animation du lieu.
L'avenant a pour objet de modifier le compte bancaire sur lequel est versé le loyer.
- Convention n° 2023/267-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association «Ecole de Sports et de Loisirs» pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), des locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
- Convention n° 2023/268-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF) pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), des locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
- Convention n° 2023/269-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association KARATE KYOKUSHIN pendant l'année 2023, de salles de classe et des sanitaires de l'école primaire public Eloi Franc située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, les lundi et jeudi, de 18h00 à 20h00 (salle 9) et le mercredi, de 14h30 à 16h30, pour l'année 2023, et le dimanche, de 10h à 12h du 18 février au 16 avril 2023 (salle de motricité).

- Convention n° 2023/270-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Marie-Caroline NACERI, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février 2023 au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Ernest Risbec, située 19, rue du commandant Rivière - Trianon, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 31 500 francs CFP pour 1 heure/semaine.
- Convention n° 2023/271-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Monsieur Xavier CANTINOLLE, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février 2023 au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Yvonne DUPONT, située 38, rue Paddon - Receiving, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 31 500 francs CFP pour 1 heure/semaine.
- Convention n° 2023/272-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Monsieur Basco VIRAYIE, instituteur, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Jacques Trouillot, située 15, rue Noellat - Rivière Salée, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 94 500 francs CFP pour 3 heures/semaine.
- Convention n° 2023/273-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Fauve-Jill PUJOL, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Frédéric Surleau, située 5, rue Frédéric Surleau, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/274-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Monsieur Christopher MORI, instituteur, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Antoinette Charbonneaux, située 1, rue André Rolly - Magenta, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 94 500 francs CFP pour 3 heures/semaine.
- Convention n° 2023/275-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Monsieur Arnaud LLAMBRICH, instituteur, pendant la période scolaire 2023, du 20 février au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Antoinette Charbonneaux, située 1, rue André Rolly - Magenta, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 126 000 francs CFP pour 4 heures/semaine.
- Convention n° 2023/276-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Céline SALABERT, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2023, du 20 février 2023 au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Ernest Risbec, située 19, rue du commandant Rivière - Trianon, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 94 500 francs CFP pour 3 heures/semaine.

- Convention n° 2023/277-DE du 23 février 2023 autorisant la mise à disposition au profit de Madame Sabine MARTINEZ, institutrice, pendant la période scolaire 2023, du 20 février 2023 au 15 décembre 2023 (soit 35 semaines), d'une salle de classe de l'école primaire publique Candide Koch, située 33, rue Taragnat – Vallée des Colons, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance annuelle de 63 000 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2023/280 du 10 mars 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association «Port Moselle Loisirs» pendant la période des vacances scolaires 2023 ainsi que tous les mercredis (hors temps et vacances scolaires), de locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
- Convention n° 2023/284-DE du 13 mars 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association TROPIC SHOTOCAN CLUB pendant l'année 2023, d'une salle de classe et des sanitaires de l'école primaire publique Eloi Franc située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, le mercredi, de 16h00 à 20h00, le vendredi, de 18h30 à 20h30 et le samedi, de 9h00 à 12h00.
- Bail n° 2023/285-DE du 13 mars 2023 autorisant la location à Madame Sabrina BLANC d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} mars 2023 au 28 février 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Bail n° 2023/286-DE du 13 mars 2023 autorisant la location à la SARL WORLD INSTRUMENTS & SOUD EQUIPMENTS (WISE) d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} mars 2023 au 28 février 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Bail n° 2023/311-DE du 24 mars 2023 autorisant la location à la SARL SEFRACA d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 9 mars 2023 au 8 mars 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.
- Convention n° 2023/312-DE du 24 mars 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'APE du groupe scolaire Koch-Capucines, pendant la période scolaire 2023, des locaux du groupe scolaire Koch-Capucines, situé 33, rue Taragnat – Vallée des Colons, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/313-DE du 24 mars 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'APE de l'école Yvonne DUPONT, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Yvonne DUPONT, située 38, rue Paddon - Receiving, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2023/314-DE du 24 mars 2023 autorisant la location à la SARL SEFRACA d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 9 mars 2023 au 8 mars 2024, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11 500 francs CFP.

- Convention n° 2023/315-DE du 24 mars 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'APE de l'école Suzanne Russier, pendant la période scolaire 2023, des locaux de l'école primaire publique Suzanne Russier, située située 45, rue Olry, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2023/316-DE du 24 mars 2023 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'association pour l'éducation musicale de Magenta, pendant la période scolaire 2023, de salles de classe des écoles Michel Amiot, Christine Boletti, Michel Cacot et Antoinette Charbonneaux, pour la mise en place d'activités périscolaires.

IV - DECISIONS DE PASSER DES CONTRATS D'ASSURANCE
(Article L. 122-20 – 6°)

- Contrat n° 2022/50061 du 11 février 2023 pour le drone MAVIC 2 ZOOM immatriculé 154560 relatif à la période du 11 février 2023 au 10 février 2024 d'un montant de 49 545 francs CFP, auprès de l'assureur GENERALI.

V - DECISIONS DE PRONONCER LA DELIVRANCE ET LA REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES
(Article L. 122-20 – 8°)

- Arrêté n° 2023/04-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Madame Irène BIGOU née LEFEBVRE
- Arrêté n° 2023/05-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Dominique POCTHIER née MATEO
- Arrêté n° 2023/06-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal aux héritiers de Madame Madeleine COURTOT née WEISS
- Arrêté n° 2023/07-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal aux héritiers de Monsieur Jean-Yves VONG
- Arrêté n° 2023/08-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Pierre BANOU
- Arrêté n° 2023/09-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Leley UREGEL
- Arrêté n° 2023/10-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Madeleine BLIN née PONCIN
- Arrêté n° 2023/11-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Picie HOKO
- Arrêté n° 2023/12-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Michel FROMONT
- Arrêté n° 2023/13-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Georges LOZA
- Arrêté n° 2023/14-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Albert KUIESINE
- Arrêté n° 2023/15-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à monsieur le président de l'association indonésienne des affaires funéraires (AIAF)
- Arrêté n° 2023/16-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Midra CIWE

- Arrêté n° 2023/17-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Liliane KUTER née PEBELLIER
- Arrêté n° 2023/18-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Mylène DEXTER née SOEKARNO
- Arrêté n° 2023/19-DE du 2 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Madame Estelle UEDRE née WAYARIDRI
- Arrêté n° 2023/21-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Kathia HENIQUE
- Arrêté n° 2023/22-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Monique BEAUMONT
- Arrêté n° 2023/23-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Claude FEROLA
- Arrêté n° 2023/24-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Nathalie PEKALA née FESSARD
- Arrêté n° 2023/25-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Frédéric RENEVIER
- Arrêté n° 2023/26-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Assunta CORVACCHIOLA née AMBROSINI
- Arrêté n° 2023/27-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Pierre OUNEI
- Arrêté n° 2023/28-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Jean-Philippe MOELJOKARIO
- Arrêté n° 2023/29-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Pierre WAYA
- Arrêté n° 2023/30-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Pierre SAUHMOA
- Arrêté n° 2023/31-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Gaëtan BOYER
- Arrêté n° 2023/32-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Josiane HUE née ALIKIE
- Arrêté n° 2023/33-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Makétaléna REMEUR née GAASI
- Arrêté n° 2023/34-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Julien RAUFEA
- Arrêté n° 2023/35-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Marie SALIM BEN CAID née NEPORO
- Arrêté n° 2023/36-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Dorianne CHARDON
- Arrêté n° 2023/37-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Emile DJEOUNI

- Arrêté n° 2023/38-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Laurence LAVARDE née SAMSON
- Arrêté n° 2023/39-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Gilbert BUI
- Arrêté n° 2023/40-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Pauline HEIKILI
- Arrêté n° 2023/41-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Raymonde MOUGEL
- Arrêté n° 2023/42-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Bernard BERNANOS
- Arrêté n° 2023/43-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Marc DI LUCCIO
- Arrêté n° 2023/44-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Etienne PITA
- Arrêté n° 2023/45-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Marc WAMO
- Arrêté n° 2023/46-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Germaine MATALOUE née PEBOU-YANHI
- Arrêté n° 2023/47-DE du 4 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Elise SALEM
- Arrêté n° 2023/56-DE du 12 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Soané NIUHINA
- Arrêté n° 2023/57-DE du 12 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Bernard GENET
- Arrêté n° 2023/58-DE du 12 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Franco MOLEANA
- Arrêté n° 2023/59-DE du 12 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Théodore ANGEXETINE
- Arrêté n° 2023/60-DE du 12 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Tom WAMALO
- Arrêté n° 2023/72-DE du 12 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Christophe TOGNA usuellement nommé GOPE-FENEPEJ
- Arrêté n° 2023/76-DE du 20 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Jacqueline FORSTER DIT FOGLIANI née MARTIN
- Arrêté n° 2023/77-DE du 20 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Madame Eugénie IHILY née WANAKAHME
- Arrêté n° 2023/78-DE du 20 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Louis NEOERE
- Arrêté n° 2023/79-DE du 20 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Pahatahia LABERGERE née AH SCHA

- Arrêté n° 2023/80-DE du 20 janvier 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Sophie OUASSAOUA née HOANG XUAN DOP
- Arrêté n° 2023/111-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Corinne RAWIDJA ALIAS TARWAN née SUSILIANINGSIH
- Arrêté n° 2023/112-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Sylviane GOISAVOST née NONGHAI
- Arrêté n° 2023/113-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Alphonse GODOU
- Arrêté n° 2023/114-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Marie-Jacinthe WENEGUEI née ATTI
- Arrêté n° 2023/115-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Eric PASCAL
- Arrêté n° 2023/116-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Madame Marie-Annette ABEN
- Arrêté n° 2023/117-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Eric PASCAL
- Arrêté n° 2023/118-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Jean-Michel LEGUERE
- Arrêté n° 2023/119-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Michel HERPET
- Arrêté n° 2023/120-DE du 3 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Soane MAULIGALO
- Arrêté n° 2023/134-DE du 13 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Madame Rosine NEPAMOINDOU née KAINDA
- Arrêté n° 2023/135-DE du 13 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Liliane FOORD
- Arrêté n° 2023/136-DE du 13 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Nicole WAIHAE
- Arrêté n° 2023/137-DE du 13 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Joseph FAINICKA
- Arrêté n° 2023/153-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Thi Ché TRUVANT née DANG
- Arrêté n° 2023/154-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean PAGOUBANEHOTE
- Arrêté n° 2023/155-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Ginette WELEPANE née FORREST
- Arrêté n° 2023/156-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Adeline TERITEHEI
- Arrêté n° 2023/157-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Silvia SIVI née AMOSALA
- Arrêté n° 2023/158-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Théodore M'BOUERI

- Arrêté n° 2023/159-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Georges XETIWAN
- Arrêté n° 2023/160-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Iékönyié SOATE
- Arrêté n° 2023/161-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Rosa LEILUA
- Arrêté n° 2023/162-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Jean-Claude PREVOT
- Arrêté n° 2023/163-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, aux héritiers de Madame Aurélie BARTHELERY
- Arrêté n° 2023/164-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Nathalie BOSSART
- Arrêté n° 2023/165-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Malia PAKAINA née TOGIAKI
- Arrêté n° 2023/166-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Wahmadri IPEZE
- Arrêté n° 2023/167-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Caiko LOQA
- Arrêté n° 2023/168-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de case de columbarium dans un cimetière communal à Madame Florence NGUYEN née MAI
- Arrêté n° 2023/169-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Marc CASE
- Arrêté n° 2023/170-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Yohann BALY
- Arrêté n° 2023/171-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur William PAILLANDI
- Arrêté n° 2023/172-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Serah POTOMAK
- Arrêté n° 2023/173-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Jacques HENESEWENE
- Arrêté n° 2023/174-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Léon HNACEMA
- Arrêté n° 2023/175-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Gabriel BOANO et Madame Colette TRIVES
- Arrêté n° 2023/176-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Madeleine SAUTET née DIGOU
- Arrêté n° 2023/177-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Françoise LAKINA
- Arrêté n° 2023/178-DE du 23 février 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Ginette MAHE
- Arrêté n° 2023/179-DE du 23 février 2023 modifiant l'arrêté n° 99/960 du 20 août 1999 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur et madame David TULLY

- Arrêté n° 2023/234-DE du 27 février 2023 attribuant une concession de case de columbarium dans un cimetière communal à Madame Sylvie SOTIRIO
- Arrêté n° 2023/260-DE du 2 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Edouard BONUA
- Arrêté n° 2023/261-DE du 2 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Elisia VAN-TOUM
- Arrêté n° 2023/262-DE du 2 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Jeannette NYIPIE née WACAPO
- Arrêté n° 2023/263-DE du 2 mars 2023 attribuant une concession de cimetière dans un cimetière communal à Madame Lusia NERI née KIALIKI
- Arrêté n° 2023/264-DE du 2 mars 2023 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal à Madame Thi FLECHIER née NGUYEN
- Arrêté n° 2023/265-DE du 2 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Helena POLUTELE née TOKOTUU
- Arrêté n° 2023/266-DE du 2 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Elisabeth OUEROUK
- Arrêté n° 2023/309-DE du 24 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Marie CAPOA née NGAIOHNI
- Arrêté n° 2023/310-DE du 24 mars 2023 abrogeant l'arrêté n° 89/1971 du 19 décembre 1989 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal
- Arrêté n° 2023/321-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Alphonse XANATRE
- Arrêté n° 2023/322-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Lorette FILALI NAJI née LEME
- Arrêté n° 2023/323-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Simone LEDRU née DANES
- Arrêté n° 2023/324-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Hminyajë ANGEXETINE
- Arrêté n° 2023/325-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Isabelle MINOIS née DESCAMPS usuellement nommée DESCAMPS-MINOIS
- Arrêté n° 2023/326-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Jean-Pierre QENEGEI
- Arrêté n° 2023/327-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Xaponi IPUNESSO née PIDRA
- Arrêté n° 2023/328-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Calixta NAZAIRE née JACKEMEN
- Arrêté n° 2023/329-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Madame Tetuanui AHUTU
- Arrêté n° 2023/330-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Gustave THYNA

- Arrêté n° 2023/331-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Katalina PIPISEGA
- Arrêté n° 2023/332-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Liliane TIVEROUA
- Arrêté n° 2023/333-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Arai Mataitaria TEAGAI
- Arrêté n° 2023/334-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Maurice IXÖEE
- Arrêté n° 2023/335-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Jean-Pimé HNAMEKUNE
- Arrêté n° 2023/336-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Louis RAVILLON
- Arrêté n° 2023/337-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Henri BUAMA
- Arrêté n° 2023/338-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Abraham WAHMOWE
- Arrêté n° 2023/339-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, aux héritiers de Monsieur Soane TUITOGA
- Arrêté n° 2023/340-DE du 30 mars 2023 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Madame Denise KOUTCHAOUA née KOTEUREU

VI - DECISIONS DE FIXER LES HONORAIRES DES AVOCATS, NOTAIRES, AVOUES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS ET D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE LES ACTIONS EN JUSTICE
(Article L. 122-20 – 11° et 15°)

1) AFFAIRES TRAITÉES PAR LES AVOCATS :

- Arrêté n° 2023/86-DE du 1^{er} février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 371 000 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Monsieur Kevine NIANE (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/96-DE du 2 février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 424 000 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la SARL DACC (gestion du domaine).
- Arrêté n° 2023/98-DE du 2 février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 63 600 francs CFP à la SELARL REUTER-DE RAISSAC-PATET-VIOLLE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Madame SMET (urbanisme).
- Arrêté n° 2023/243-DE du 1^{er} mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 318 000 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Madame Jacqueline LEROUX (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/245-DE du 1^{er} mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 140 000 francs CFP à la SARL MAXIME GUERIN-FLEURY, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Monsieur Mikaele TALATINI (gestion du domaine).

- Arrêté n° 2023/246-DE du 1^{er} mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 140 000 francs CFP à la SARL MAXIME GUERIN-FLEURY, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Monsieur Jean-Louis ROCHET et Madame Mélanie BELLE (gestion du domaine).
- Arrêté n° 2023/247-DE du 1^{er} mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 160 000 francs CFP à la SARL MAXIME GUERIN-FLEURY, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à l'association OLD BEANS (gestion du domaine).

2) AFFAIRES TRAITÉES PAR LE SERVICE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

- Le Maire, représenté par Madame Sophie TRICHEREAU, juriste conseil et contentieux, a présenté, le 24 mars 2023, un mémoire en défense au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à la SARL L'EDIFICE (urbanisme).
- Le Maire, représenté par Madame Christelle LOPERE, juriste conseil et contentieux, a présenté, le 10 février 2023, un mémoire en défense au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Bertrand BUFFIERE et Madame Mireille BOISSERY et la SCI LMZNEW (urbanisme).
- Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, juriste conseil et contentieux, a présenté, le 24 mars 2023, un mémoire en défense au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur CHACUN et Madame JOANNOPOULOS (assainissement).
- Le Maire, représenté par Madame Sophie TRICHEREAU, juriste conseil et contentieux, a présenté, le 23 mars 2023, un mémoire complémentaire au nom de la ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et Madame FOUQUET, Monsieur et Madame BOUTEFEU, Monsieur et Madame LUCAS et Monsieur et Madame SCORDO (urbanisme).

3) CONSULTATIONS JURIDIQUES

- Arrêté n° 2023/84-DE du 1^{er} février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 95 400 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires pour un conseil, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la société EL2T (marché public).
- Arrêté n° 2023/85-DE du 1^{er} février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 193 317 francs CFP à la SCP D'AVOCATS SEBAN ET ASSOCIES, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la société australe d'animation touristique (finances).
- Arrêté n° 2023/242-DE du 1^{er} mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 212 000 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires pour une assistance et un conseil, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la SARL DACC, sous l'enseigne FRESH (gestion du domaine).
- Arrêté n° 2023/244-DE du 1^{er} mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 159 000 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires pour une consultation juridique, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Messieurs LEPRINCE et MAGLIONE (ressources humaines).

4) HUISSIERS ET EXPERTS :

- Arrêté n° 2023/87-DE du 1^{er} février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de documents effectué le 1^{er} décembre 2021 (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/88-DE du 1^{er} février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 30 316 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 30 novembre 2022 (gestion du domaine).
- Arrêté n° 2023/89-DE du 1^{er} février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 57 982 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 4 décembre 2022 (gestion du domaine).
- Arrêté n° 2023/90-DE du 1^{er} février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 39 795 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal d'assignation, de notification, de signification et d'assignation effectué les 6 et 9 décembre 2022 (gestion du domaine).
- Arrêté n° 2023/97-DE du 2 février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 19 345 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectué le 25 novembre 2022 (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/99-DE du 2 février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 19 345 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectué le 25 novembre 2022 (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/110-DE du 3 février 2023 autorisant le paiement d'une somme de 22 790 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de notification et de recherches de dossiers effectué le 30 novembre 2022 (responsabilité/salubrité).
- Arrêté n° 2023/318-DE du 30 mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 13 195 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectué le 24 février 2023 (ressources humaines).
- Arrêté n° 2023/319-DE du 30 mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 10 015 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectué le 26 janvier 2023 (gestion du domaine).
- Arrêté n° 2023/320-DE du 30 mars 2023 autorisant le paiement d'une somme de 20 615 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectué le 27 janvier 2023 (gestion du domaine).

VII - DECISIONS D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER, EN AGISSANT AU NOM DE LA COMMUNE, LES AUTORISATIONS ET LES ACTES RELATIFS AUX CONSTRUCTIONS, AUX AMENAGEMENTS ET AUX DEMOLITIONS DANS LES CONDITIONS FIXEES PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE LOCALEMENT ET D'EXERCER AU NOM DE LA COMMUNE, ET SANS PREJUDICE DES DROITS DE PREEMPTION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ET DES PROVINCES, LES DROITS DE PREEMPTION DEFINIS PAR LES REGLEMENTS D'URBANISME
(Article L. 122-20 – 17° et 18°)

- Arrêté n° 2023/01-DE du 2 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Joël et Lydia DELAFENETRE
- Arrêté n° 2023/02-DE du 2 janvier 2023 modifiant l'arrêté n° 2021/33 du 18 janvier 2021 portant autorisation de construire à la SCI JAYDEN
- Arrêté n° 2023/03-DE du 2 janvier 2023 portant autorisation de construire à la SARL VAENA
- Arrêté n° 2023/20-DE du 2 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE LE TIGRE
- Arrêté n° 2023/48-DE du 6 janvier 2023 portant autorisation de construire à la SARL JK FASHION (MY JK)
- Arrêté n° 2023/49-DE du 9 janvier 2023 portant autorisation de construire à Madame Nathalie TADDEI et Monsieur Harold MARTIN
- Arrêté n° 2023/50-DE du 10 janvier 2023 portant autorisation de construire au MINISTERE DE LA JUSTICE – CA NOUMEA
- Arrêté n° 2023/51-DE du 11 janvier 2023 portant autorisation de construire à la SC TURAN INVEST
- Arrêté n° 2023/52-DE du 11 janvier 2023 portant autorisation de construire à la SARL BABYCHOU
- Arrêté n° 2023/53-DE du 12 janvier 2023 portant autorisation de construire à Madame Amélie TRAN
- Arrêté n° 2023/54-DE du 12 janvier 2023 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Henri et Nathalie N°GUYEN
- Arrêté n° 2023/55-DE du 12 janvier 2023 portant autorisation de construire à la SCI FORELAND
- Arrêté n° 2023/61-DE du 12 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL S22
- Arrêté n° 2023/62-DE du 12 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Baptiste JEHENNE et Madame Sophie PIERRON
- Arrêté n° 2023/63-DE du 16 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Alix HORVILLE et Monsieur Joan AHRWEILLER
- Arrêté n° 2023/64-DE du 18 janvier 2023 portant autorisation de construire à la SCI COSMOBIO
- Arrêté n° 2023/65-DE du 18 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de l'ASSOCIATION SCAL'AIR
- Arrêté n° 2023/66-DE du 18 janvier 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Sylvain MOINARDEAU
- Arrêté n° 2023/67-DE du 18 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Pierre PRAYER
- Arrêté n° 2023/68-DE du 18 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Mario et Anouk LOPEZ
- Arrêté n° 2023/69-DE du 18 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Laurent DATIM
- Arrêté n° 2023/70-DE du 18 janvier 2023 portant refus de l'autorisation de construire à la SCI SCPR
- Arrêté n° 2023/71-DE du 18 janvier 2023 modifiant l'arrêté n° 2022/214 du 11 mars 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Patrick Didier BERNARD et Anne-Soline Emmanuelle Marie SANDY

- Arrêté n° 2023/74-DE du 19 janvier 2023 portant autorisation de construire à Madame Marina BECHADE
- Arrêté n° 2023/75-DE du 19 janvier 2023 portant autorisation de construire à la PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2023/81-DE du 27 janvier 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame et Monsieur Caroline et Frédéric BENHAMOU
- Arrêté n° 2023/82-DE du 27 janvier 2023 portant autorisation de construire à la SARL YOYOSO
- Arrêté n° 2023/83-DE du 31 janvier 2023 portant refus de l'autorisation de construire à la SARL STAR IMMO
- Arrêté n° 2023/92-DE du 1^{er} février 2023 portant autorisation de construire à la SARL CMK DISTRIBUTION
- Arrêté n° 2023/93-DE du 1^{er} février 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/361-DE du 25 avril 2022 de la SARL GINKGO DESIGN au CONGRES DE NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2023/94-DE du 1^{er} février 2023 portant autorisation de construire à la SCI HOUDA
- Arrêté n° 2023/100-DE du 2 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Caroline PLAISANT épouse BENHAMOU et Monsieur Frédéric BENHAMOU
- Arrêté n° 2023/101-DE du 2 février 2023 accordant une autorisation de détachement de parcelle à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) – PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2023/102-DE du 2 février 2023 portant autorisation de construire à la SEM DE L'AGGLO
- Arrêté n° 2023/103-DE du 2 février 2023 portant autorisation de construire à la SCI E2CG
- Arrêté n° 2023/104-DE du 2 février 2023 portant autorisation de construire à la SARL L'ARBRE DE VIE
- Arrêté n° 2023/105-DE du 2 février 2023 portant autorisation de construire à la SAS SEDIS
- Arrêté n° 2023/106-DE du 2 février 2023 portant autorisation de construire à Madame et Monsieur Leslie et Grégory GAUTIER
- Arrêté n° 2023/107-DE du 2 février 2023 portant autorisation de construire à la SCI PIERRE 2017
- Arrêté n° 2023/121-DE du 6 février 2023 modifiant l'arrêté n° 2020/1555 du 30 novembre 2020 portant autorisation de construire au SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE - SGAP
- Arrêté n° 2023/122-DE du 6 février 2023 accordant une autorisation de division de lots à Madame Nathalie GARRIDO, géomètre
- Arrêté n° 2023/123-DE du 6 février 2023 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Franck et Pauline POISSON
- Arrêté n° 2023/124-DE du 6 février 2023 portant autorisation de construire à Madame Assenatha ONGAT
- Arrêté n° 2023/125-DE du 6 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Emmanuel FAURE
- Arrêté n° 2023/126-DE du 6 février 2023 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2021/371 du 12 avril 2021 accordée à la SARL PARC BRUNELLET
- Arrêté n° 2023/127-DE du 6 février 2023 modifiant l'arrêté n° 2020/1540 du 24 novembre 2020 portant autorisation de construire à Madame Nathalie GALINIE et Monsieur Jérôme PERALDI
- Arrêté n° 2023/128-DE du 6 février 2023 modifiant l'arrêté n° 2022/1142-DE du 9 novembre 2022 portant autorisation de construire à la SARL PROMOCEAN
- Arrêté n° 2023/129-DE du 6 février 2023 modifiant l'arrêté n° 2022/1141-DE du 9 novembre 2022 portant autorisation de construire à la SARL PROMOCEAN
- Arrêté n° 2023/131-DE du 13 février 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Etuato PILIOKO
- Arrêté n° 2023/132-DE du 13 février 2023 portant refus de l'autorisation de construire à la SCI PISTE

- Arrêté n° 2023/133-DE du 13 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Marie-Ange DUBOST
- Arrêté n° 2023/138-DE du 15 février 2023 portant autorisation de construire à la SARL CRB
- Arrêté n° 2023/139-DE du 17 février 2023 modifiant l'arrêté n° 2021/742 du 30 juillet 2021 portant autorisation de construire à la SARL GROUPE APY
- Arrêté n° 2023/140-DE du 21 février 2023 portant autorisation de construire à la SCI MAYERIC
- Arrêté n° 2023/141-DE du 21 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI RJDG PUJOL
- Arrêté n° 2023/142-DE du 21 février 2023 portant autorisation de construire à la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
- Arrêté n° 2023/143-DE du 21 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL AGENCE VERON
- Arrêté n° 2023/144-DE du 21 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Damien DESOUTTER et Madame Christelle VANHEE
- Arrêté n° 2023/145-DE du 22 février 2023 portant autorisation de construire à la SCI GRAND BAUDELAIRE
- Arrêté n° 2023/146-DE du 22 février 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Frédéric BOUTTIER
- Arrêté n° 2023/147-DE du 22 février 2023 portant autorisation de construire à Messieurs Xavier SERRE et Daryl LOKIAU/MEURET
- Arrêté n° 2023/148-DE du 22 février 2023 portant autorisation de construire à Madame Alizée FERRANDIS et Monsieur Diego PRIETO
- Arrêté n° 2023/149-DE du 22 février 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/1141-DE du 9 novembre 2022 de la SARL PROMOCEAN à la SARL GAIA
- Arrêté n° 2023/150-DE du 22 février 2023 portant retrait de l'arrêté n° 2021/231 du 1^{er} mars 2021 portant autorisation de construire à la SARL CONFIN
- Arrêté n° 2023/151-DE du 22 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Frédéric SIEBENALER
- Arrêté n° 2023/152-DE du 22 février 2023 portant autorisation de construire à la SARL GALILEA
- Arrêté n° 2023/235-DE du 27 février 2023 portant autorisation de construire à la SARL LA VOILE DU ROCHER
- Arrêté n° 2023/236-DE du 27 février 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Carole DINH
- Arrêté n° 2023/237-DE du 27 février 2023 portant autorisation de construire à la SAS CANAL PLUS CALEDONIE
- Arrêté n° 2023/238-DE du 27 février 2023 modifiant l'arrêté n° 2022/246-DE du 29 mars 2022 portant autorisation de construire à la SARL SOUTH CROSS PROMOTION
- Arrêté n° 2023/240-DE du 1^{er} mars 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/528-DE du 13 juin 2022 de la SARL BDC2 à la SARL ODEMIA PROMOTION
- Arrêté n° 2023/241-DE du 1^{er} mars 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/529-DE du 13 juin 2022 de la SARL BDC PROMOTIONS à la SARL BDC DEVELOPPEMENT
- Arrêté n° 2023/250-DE du 2 mars 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Benjamin BARD STEVENOT et Madame Lorna PALADINI
- Arrêté n° 2023/251-DE du 2 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de l'ENTREPRISE INDIVIDUELLE LE COOKIE SHOP
- Arrêté n° 2023/252-DE du 2 mars 2023 accordant une autorisation de détachement de parcelle à Monsieur Frédéric OXFORD, géomètre
- Arrêté n° 2023/253-DE du 2 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Christian ARAUD
- Arrêté n° 2023/254-DE du 2 mars 2023 portant autorisation de construire à la DIRECTION REGIONALE DES DOUANES

- Arrêté n° 2023/255-DE du 2 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Christian ARAUD
- Arrêté n° 2023/256-DE du 2 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Viet Hai NGUYEN
- Arrêté n° 2023/257-DE du 2 mars 2023 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame David et Priscillia FAUA
- Arrêté n° 2023/258-DE du 2 mars 2023 portant autorisation de construire à la SAEM SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE CALEDONIE
- Arrêté n° 2023/259-DE du 2 mars 2023 portant autorisation de construire à la SARL CHAUD ET FROID
- Arrêté n° 2023/278-DE du 7 mars 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/246-DE du 29 mars 2022 de la SARL SOUTH CROSS PROMOTION à la SARL BU550
- Arrêté n° 2023/279-DE du 7 mars 2023 modifiant l'arrêté n° 2020/84 du 6 février 2020 portant autorisation de construire à Monsieur Michael PASTOR
- Arrêté n° 2023/281-DE du 10 mars 2023 accordant une autorisation de division de lots à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2023/282-DE du 10 mars 2023 accordant une autorisation de division de parcelles à Monsieur Hervé INIGUEZ, SELARL DE GEOMETRE A.I.G.E.
- Arrêté n° 2023/283-DE du 10 mars 2023 accordant une autorisation de division de lots à Monsieur Hervé INIGUEZ, SELARL DE GEOMETRE A.I.G.E.
- Arrêté n° 2023/287-DE du 13 mars 2023 portant autorisation de construire à la SARL LUNA INVEST
- Arrêté n° 2023/288-DE du 15 mars 2023 modifiant l'arrêté n° 2021/329 du 30 mars 2021 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Benoît et Emmanuelle BERTHELEMY
- Arrêté n° 2023/289-DE du 15 mars 2023 portant autorisation de construire à la SCI KONE SHOP
- Arrêté n° 2023/290-DE du 16 mars 2023 portant autorisation de construire à Mesdames Gwenaëlle DEVEAUX et Christel VALENTINI
- Arrêté n° 2023/291-DE du 17 mars 2023 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2021/470 du 18 mai 2021 accordée à la SARL LES ESSENTIELS
- Arrêté n° 2023/292-DE du 17 mars 2023 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Steeve et Cinthia BOUTTEMENT
- Arrêté n° 2023/293-DE du 21 mars 2023 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/1206-DE du 9 décembre 2022 de la SARL DNP TCE à la Société LBOH
- Arrêté n° 2023/294-DE du 21 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de la SECAL
- Arrêté n° 2023/295-DE du 21 mars 2023 portant autorisation de construire à la SARL BABYLONE
- Arrêté n° 2023/296-DE du 21 mars 2023 portant autorisation de construire à Monsieur Nicolas RICHERD et Madame Audrey DEIBER
- Arrêté n° 2023/297-DE du 21 mars 2023 accordant une autorisation de division de lot à Monsieur Leonel GONCALVES, géomètre
- Arrêté n° 2023/298-DE du 21 mars 2023 accordant une autorisation de détachement de parcelle à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2023/299-DE du 23 mars 2023 portant opposition à la déclaration préalable de Monsieur Philippe HOUDRET
- Arrêté n° 2023/300-DE du 24 mars 2023 portant autorisation de construire à Madame Charlotte THIEURY et Monsieur Fabien MARKEY
- Arrêté n° 2023/301-DE du 24 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Jacqueline TINEL née FAMBART et Monsieur Jean-Claude GIRARD
- Arrêté n° 2023/302-DE du 24 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur François KERLEGUER

- Arrêté n° 2023/303-DE du 24 mars 2023 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2021/543 du 3 juin 2021 accordée à la SARL DCSM
- Arrêté n° 2023/304-DE du 24 mars 2023 accordant une autorisation de division de lot à Monsieur Leonel GONCALVES, géomètre
- Arrêté n° 2023/305-DE du 24 mars 2023 accordant une autorisation de division de parcelles à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2023/306-DE du 24 mars 2023 accordant une autorisation de détachement de parcelle à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2023/307-DE du 24 mars 2023 portant autorisation de construire à la SARL SOCIETE MINIERE GEORGES MONTAGNAT
- Arrêté n° 2023/308-DE du 24 mars 2023 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2021/362 du 12 avril 2021 accordée au SYNDIC DE COPROPRIETE SCI 17 RUE AUGUSTE PAGE
- Arrêté n° 2023/317-DE du 29 mars 2023 portant opposition à la déclaration préalable de Madame Janick ARMAND
- Arrêté n° 2023/341-DE du 31 mars 2023 accordant une autorisation de division de lot à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2023/342-DE du 31 mars 2023 portant autorisation de construire à la SAS COMPAGNIE NC TOURISME
- Arrêté n° 2023/343-DE du 31 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de SYNDIC DE COPROPRIETE LE SIRIUS
- Arrêté n° 2023/344-DE du 31 mars 2023 portant autorisation de construire à la DAPM – GOUVERNEMENT DE LA NC
- Arrêté n° 2023/345-DE du 31 mars 2023 accordant une autorisation de division de lot à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2023/351-DE du 31 mars 2023 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Pierre BOURLIER et Madame Marie-Jeanne URVOY
- Arrêté n° 2023/352-DE du 31 mars 2023 portant autorisation de construire à la SARL SUD MOTORS

VIII - DECISIONS DE REALISER LES LIGNES DE TRESORERIE SUR LA BASE D'UN MONTANT MAXIMUM AUTORISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(Article L. 122-20 – 19°)

- Arrêté n° 2023/130-DE du 6 février 2023 décidant de contracter, auprès de la société générale calédonienne de banque, une ligne de trésorerie d'un montant maximal d'un milliard de francs CFP, sur une durée de 9 mois à compter de la date de la signature de la convention de trésorerie au taux variable à +1,20 % avec EURIBOR de 1 mois flooré à 0.

*
* *
*

Il est rappelé que tous les arrêtés, conventions et baux ci-dessus mentionnés sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande.

Nouméa, le 26 avril 2023



Le Maire,

Sonia LAGARDE